

La Fondation CNP Assurances et l'association Pépinière d'Avenirs lancent un appel à manifestation d'intérêt sur la santé mentale des enfants et jeunes protégés

La Fondation CNP Assurances, engagée en faveur de la santé publique et pour la santé des jeunes, et Pépinière d'Avenirs, association d'intérêt général dédiée à l'innovation sociale au service des enfants et jeunes protégés, s'associent pour lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI). L'objectif : identifier et accélérer des projets dédiés à l'amélioration du repérage et de l'intervention précoces en santé mentale des enfants et jeunes pris en charge en protection de l'enfance.

Les enfants et jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) présentent des besoins importants en matière de santé. Les données indiquent que 45 % d'entre eux ont été victimes de maltraitance (Frechon et Robette, 2013), 49 % souffrent de troubles psychiques (HAS, 2021) et 24 % sont en situation de handicap (CNAPE et Unapei, 2024).

Face à ce constat, la Fondation CNP Assurances et Pépinière d'Avenirs souhaitent soutenir des initiatives favorisant une meilleure identification des troubles psychiques et un accompagnement plus précoce des enfants et jeunes protégés.

Favoriser les coopérations entre protection de l'enfance et acteurs du soin

Porté par Pépinière d'Avenirs, dont la santé des enfants protégés est l'une des priorités, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) est ouvert aux structures privées d'intérêt général à but non lucratif éligibles au mécénat ainsi qu'aux consortiums associant structures de soins, établissements publics et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les projets devront s'inscrire dans une logique de coopération entre les secteurs de la protection de l'enfance et de la santé. Une attention particulière sera portée à la pertinence du diagnostic, à l'impact social attendu, à la qualité des partenariats, à la faisabilité des actions proposées ainsi qu'à leur potentiel de développement et de reproductibilité.

Les bénéficiaires devront être associés de manière active aux différentes étapes des projets, de leur conception à leur évaluation.

Un appel à manifestation d'intérêt à l'échelle nationale

Destiné aux enfants et jeunes de 0 à 21 ans accompagnés par l'aide sociale à l'enfance, l'AMI pourra soutenir des projets déployés sur l'ensemble du territoire national, en métropole et en outre-mer.

Le calendrier prévisionnel prévoit

- Une phase de dépôt des notes d'intention entre **septembre et octobre 2026**.
- Une présélection des projets entre **novembre et décembre 2026**.
- Une sélection finale entre **janvier et février 2027**.

- Et l'annonce des lauréats en **mars 2027**.

Dates à retenir

- **18 septembre 2026** : webinaire de présentation de l'AMI et de ses modalités.
- **21 septembre 2026** : lancement officiel de l'appel à manifestation d'intérêt.

À propos de Pépinière d'Avenirs

Pépinière d'Avenirs est une association d'intérêt général dédiée à l'émergence et au déploiement de solutions innovantes dans le champ de la protection de l'enfance. En soutenant les porteurs de projets à fort impact social – qu'ils viennent du terrain, du monde associatif, de la recherche ou de l'entrepreneuriat – elle ambitionne de renouveler les approches, d'amplifier les réussites locales et de construire, avec l'ensemble des parties prenantes, une réponse à la hauteur des enjeux pour les enfants et jeunes protégés.

L'association est notamment soutenue par la Caisse des Dépôts, le Groupe La Poste, le Crédit Mutuel et CDC Habitat.

À propos de la Fondation CNP Assurances

Créée en 1993 et devenue Fondation d'entreprise en 2011, la Fondation CNP Assurances agit depuis plus de 30 ans en faveur de la santé publique. Elle soutient et initie des projets d'intérêt général dans le domaine de la santé, en cohérence avec la raison d'être de CNP Assurances : contribuer à une société plus inclusive et durable.

En 2025, la Fondation a fait évoluer son engagement en lançant un nouvel axe stratégique, « Agir pour la santé des jeunes », afin de promouvoir leur santé physique, mentale et sociale et de répondre aux enjeux croissants auxquels les nouvelles générations sont confrontées.

Dotée d'un budget annuel de 1 million d'euros, la Fondation agit aux côtés de ses partenaires associatifs pour soutenir des projets à fort impact social. Depuis 2025, les actions soutenues ont bénéficié à plus de 300 000 jeunes.

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8 700 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 492 M€ en 2025. Filiale de La Banque Postale, le Groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 33 millions de personnes en prévoyance et protection, et 10 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (422 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 46 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous :     

